



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1234 du 18 juillet 2017

Le Chef de l'Etat a co-présidé un Conseil conjoint des ministres, à Ouagadougou, dans le cadre de la 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a co-présidé, avec le Président Roch Marc Christian KABORE, un Conseil conjoint des ministres, ce mardi 18 juillet 2017, à Ouagadougou, dans le cadre de la 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (TAC VI).

Au terme de ce Conseil Conjoint des Ministres, un Communiqué a été lu par le Ministre Burkinabè des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur, Monsieur Alpha BARRY, qui avait à ses côtés le Ministre Ivoirien des Affaires Etrangères, Monsieur Marcel AMON-TANOH.

Ce communiqué souligne qu'au cours du Sommet, les Présidents Alassane OUATTARA et Roch Marc Christian KABORE ont échangé sur la situation de leurs pays respectifs et ont examiné les points inscrits à l'ordre du jour. Ils ont également fait l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la cinquième Conférence, tenue à Yamoussoukro, le 29 juillet 2016 et se sont félicités des progrès notables enregistrés dans leur mise en œuvre.

Le Conseil a également abordé les sujets relatifs à la construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou ; le projet de réhabilitation du chemin de fer Abidjan – Ouagadougou-Kaya et son prolongement jusqu'à Tambao ; l'approvisionnement régulier du Burkina Faso en énergie électrique et en hydrocarbures par la Côte d'Ivoire ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de facilitation du commerce, du transit et du transport sur le corridor Abidjan-Ouagadougou ; la lutte contre la traite transfrontalière des enfants ; la matérialisation de la frontière Burkina

Faso - Côte d'Ivoire ; l'occupation illégale des réserves et parcs nationaux, des forêts classées et des forêts du domaine rural, et plus particulièrement du Parc National du Mont Péko.

De même, le Conseil s'est penché sur les questions de la promotion de la femme et de la jeunesse ; du renforcement du cadre juridique de la coopération bilatérale ; les questions sous-régionales et internationales, avec notamment la recrudescence des foyers de tensions à travers le continent, et ont souligné l'impérieuse nécessité d'œuvrer sans relâche à la préservation et à la consolidation de la paix, de la liberté, de la démocratie et de la sécurité dans leurs pays et en Afrique.

Le Communiqué conjoint souligne également qu'à l'issue des travaux, la Conférence a adopté le rapport du Conseil Conjoint de Gouvernement et les deux Chefs d'Etat se sont félicités des résultats obtenus et ont exprimé leur satisfaction quant à l'atmosphère cordiale et fraternelle qui a marqué le déroulement de la Conférence.

Enfin, le Conseil a informé que la 7^{ème} Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, se tiendra en juillet 2018 à Yamoussoukro.

Au cours de la cérémonie de clôture qui s'en est suivie, onze (11) accords de coopération ont été signés et qui concernent les domaines de la défense, la sécurité et les renseignements, la promotion de la femme et de la jeune fille, l'insertion des jeunes, les infrastructures routières, les énergies électriques et le transport ferroviaire.

Intervenant à la suite de cette signature d'accords, le Président de la République a dit sa satisfaction quant à la qualité des travaux et de l'état d'avancement des engagements pris lors des précédents Sommets. Il a souligné que ces résultats montrent la volonté des deux pays parvenir à une coopération bénéfique pour leurs populations.

Il a marqué l'engagement total de la Côte d'Ivoire quant à la mise en œuvre concrète des engagements pris, afin que les populations voient de manière concrète les résultats.

Le Chef de l'Etat a conclu pour dire que les gouvernements ivoirien et burkinabè doivent redoubler d'efforts pour offrir un cadre de bien-être aux populations des deux Etats ; avant de donner rendez-vous au Président Roch Marc Christian KABORE et aux membres du gouvernement burkinabè en juillet 2018 à Yamoussoukro.

Quant au Président du Faso, il a affirmé que ce Sommet a été une excellente plateforme pour explorer et défricher de nouveaux domaines de coopération, démontrant à souhait la volonté commune des deux Chefs d'Etat d'aller toujours plus loin pour mieux servir les intérêts de leurs populations respectives.

Il a ajouté qu'une des grandes satisfactions au sortir de cette rencontre, est de noter qu'aujourd'hui comme hier, la ferme détermination et l'engagement des deux pays à travailler ensemble et en parfaite symbiose, sont plus que jamais intactes.

Pour terminer, il a adressé des vœux de succès au Chef de l'Etat pour les 8^{ème} Jeux de la Francophonie qui s'ouvrent le Vendredi 21 juillet prochain, à Abidjan, et pour le Sommet Afrique-Europe, prévu dans le mois de novembre 2017.

Le Chef de l'Etat a quitté Ouagadougou pour Abidjan, en milieu d'après-midi, au terme de cette 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Kady TRAORE,
Direction de la Communication / Service Presse et Information
Tél : (+ 225) 20 31 44 88 – 08 28 92 52

E-Mail: kady.traore@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci